



Votre opinion est précieuse pour nous !  
 Poster un avis !  
**Nous avons le plaisir de vous offrir un code promotionnel de 10%, valable sur votre prochain achat sur nos sites.**  
**Pour obtenir votre code, faites une évaluation du produit que vous venez de recevoir, puis envoyer nous votre numéro de facture par mail à l'adresse info@k3d.fr**



# SOLU'BTK



## Tordeuse de la vigne INSECTICIDE DE BIOCONTRÔLE

### BACILLUS THURINGIENSIS KURSTAKI



Conditonnement pratique et dosé  
 Doses hydrosolubles de 2,5g

Application facile par pulvérisation

Action puissante : Haute concentration de 32 000 UI/mg

**Les tordeuses ou vers de la grappe sont les chenilles de trois petits papillons : Eudémis, Cochylis et Eulia.** Ce sont des ravageurs redoutés qui affectent principalement les vignes. Ce sont les larves (chenilles), souvent appelées "vers de la grappe", qui causent les dégâts les plus importants aux vignobles. Ces larves se nourrissent des baies de raisin, provoquant des perforations et facilitant l'entrée de maladies secondaires, telles que la pourriture grise, ce qui peut gravement compromettre la qualité et la quantité de la récolte.

#### Présentation des différentes tordeuses

##### Eudémis (Lobesia botrana)

L'Eudémis apprécie le Midi et le Sud-Ouest de la France. Deux à trois générations peuvent se succéder. L'hivernation se fait sous forme de chrysalide, cachée sous les écorces. Les adultes du premier vol apparaissent dès avril et jusqu'à la fin mai : c'est la première génération. Après deux semaines, les chenilles éclosent et commencent à causer les premiers dégâts. Après trois semaines à un mois, les papillons de deuxième vol apparaissent, de fin juin à début juillet. Les larves de la deuxième génération se développent sur les baies environ quinze jours plus tard. Enfin, les papillons de la troisième génération émergent au moment de la véraison.

##### Cochylis (Cochylis molesta)

La Cochylis préfère les environnements humides. La Cochylis hiverne sous forme de chrysalide sous l'écorce des souches. Les papillons de la première génération apparaissent au printemps et pondent leurs œufs sur les boutons floraux, les pédicelles ou la rafle. La jeune chenille est agile et vorace. Le développement de la chenille dure entre 20 et 25 jours, de la floraison à la nouaison. Les papillons de la deuxième génération émergent fin juin et pondent à la surface des baies, où les larves pénètrent pour se nourrir.

##### Eulia (Argyrotaenia pulchellana)

L'Eulia peut produire jusqu'à trois générations par saison. Elle est la première des tordeuses à apparaître, dès le mois de mai. Les larves se nourrissent d'abord des feuilles, puis se dirigent vers les grappes, où elles attaquent les grains de raisin, causant des dégâts importants.

## TOUT POUR LES NUISIBLES

*Des produits de pro pour une lutte efficace*

Pièges, phéromones, repulsifs, matériel de traitement,  
 Venez découvrir des produits complémentaires sur notre site.  
 Depuis 2006 à votre service.

Toutes les commandes passées avant 14h sont expédiées le jour même.

TOUTPOURLESNUISIBLES.COM



PIEGEAGE INSECTES



MATÉRIEL DE TRAITEMENT



AUXILIAIRES



RENFORCER PRÉVENIR



LUTTE GASTEROPODE

## Comment traiter vos vignes des tordeuses ?

Le *Bacillus thuringiensis kurstaki* (BTK) est un bio-insecticide efficace contre les larves de tordeuses de la vigne, telles que l'Eudémis, la Cochylis, et l'Eulia. Voici comment procéder pour chaque espèce

### Eudémis (*Lobesia botrana*)

**-Première génération (avril à mai) :** Appliquez le BTK dès que les premières larves sont détectées. Surveillez l'apparition des adultes à l'aide de pièges à phéromones, et traitez peu après les premières éclosions, généralement vers la fin du printemps.

**-Deuxième génération (fin juin à début juillet) :** Répétez l'application lorsque les adultes de la deuxième génération commencent à apparaître et que les premières larves émergent. C'est la période où les larves commencent à attaquer les grappes.

**-Troisième génération (août) :** Une dernière application peut être nécessaire lorsque les papillons de la troisième génération apparaissent au moment de la véraison. Cela aide à protéger les grappes jusqu'à la récolte.

### Cochylis (*Cochylis molesta*)

**-Première génération (printemps) :** Appliquez le BTK dès l'apparition des papillons de la première génération, qui coïncide avec la formation des boutons floraux. Le traitement doit être effectué lorsque les jeunes larves commencent à se nourrir, habituellement au printemps.

**-Deuxième génération (fin juin) :** Appliquez à nouveau le BTK lorsque les papillons de la deuxième génération émergent et pondent sur les baies. Traitez dès que les premières larves commencent à pénétrer dans les fruits.

### Eulia (*Argyrotaenia pulchellana*)

**-Première génération (mai) :** Appliquez le BTK dès que les premières larves apparaissent, généralement au début du mois de mai. Les jeunes larves attaquent d'abord les feuilles avant de se diriger vers les grappes. Un traitement précoce permet de limiter les dégâts.

**-Deuxième et troisième générations (été) :** Si nécessaire, appliquez le BTK pour les générations suivantes, en fonction de la pression parasitaire et des observations de terrain. Ces applications sont particulièrement cruciales si des larves sont encore présentes en été.

## Mode d'emploi

**1. Repérer les vignes infestées par la tordeuse.** Pour déterminer le volume de préparation nécessaire, commencez par remplir un pulvérisateur d'eau et pulvérisez les vignes à traiter. Une fois les vignes mouillées (lorsque l'eau goutte), cela vous indique le volume d'eau nécessaire pour la préparation.

**2. Placez le nombre approprié de sachets dans le réservoir du pulvérisateur,** qui doit déjà contenir les 3/4 de l'eau à utiliser pour le traitement.

**3. Laissez les sachets se dissoudre pendant environ 2 à 5 minutes,** puis ajoutez de l'eau jusqu'à atteindre le volume requis pour l'application.

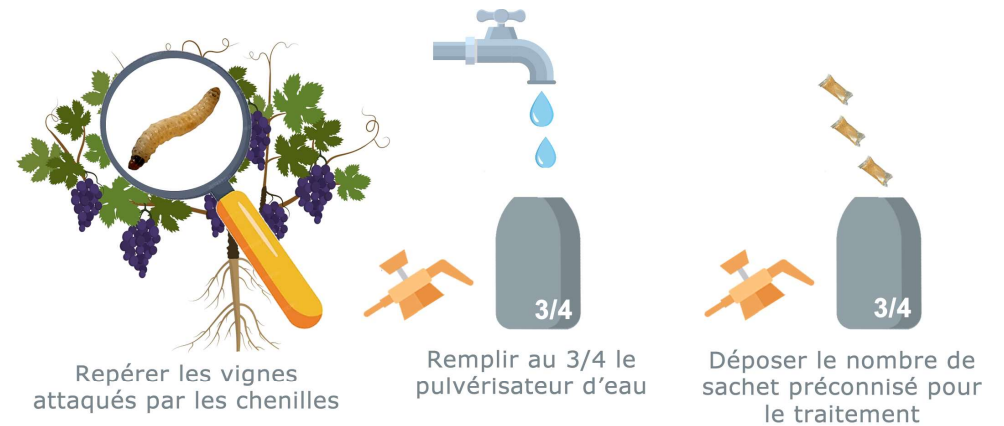
**Secouez bien le pulvérisateur pour mélanger,** mettez-le sous pression. Appliquez le produit uniformément sur la végétation, en veillant à bien couvrir les grappes et les feuilles et assurez-vous qu'il n'y ait pas de pluie dans les 3 heures suivant l'application. Renouvelez l'application 7 jours après la première en cas de forte infestation.

## Comment le *Bacillus de Thuringiensis Kurstaki* agit-il sur les tordeuses de la vigne ?

Cet insecticide agit par ingestion. Son mode d'action provoque chez les larves un arrêt de leur alimentation et ainsi leur mort. Agit spécifiquement contre les tordeuses des raisins.

## Informations réglementaires

Nom homologué : WASCO JARDIN - N° AMM : 2030175 - Emploi autorisé dans les jardins - Détenteur de l'AMM : Certis Europe BV (5 rue Galilée 78280 Guyancourt) - Composition : *Bacillus thuringiensis* subsp. *kurstaki* souche SA-11 - 32 000 000 ul/g - Formulation : Granulé dispersable dans des sachets hydrosolubles (WG-SB) - Type d'action du produit : Insecticide (traitements des parties aériennes) - Mode d'action : Ingestion



## ATTENTION :

**Renouveler l'application 7 jours après la première en cas de forte infestation.**

	Référence SOLU'BTK	Sachets hydrosolubles de 2.5g	Litres de préparation	Période d'application	Mode d'application
<b>Tordeuses de la vigne</b>	15	6	20	<b>A l'apparition des larves :</b> 3 générations possibles : en général au début du printemps, au début de l'été et à la fin de l'été ou au début de l'automne.	Pulvérisateur
	30	12	40		
	90	36	120		
	150	60	200		

## Précautions d'emploi

EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants. P261 - Éviter de respirer les poussières et brouillards de pulvérisation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P333+313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P501 - Eliminer l'emballage avec ou sans produits en déchèterie ou par un organisme agréé. SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer à moins de 5 mètres d'un point d'eau (puits, mare, ruisseau, rivière, ...). En cas d'urgence appeler le 15 / 112 ou le centre antipoison.